



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 20 MAI 2021

*_*_*

Le Conseil a approuvé sur les projets de textes suivants :

 **Projet de loi :**

- **Projet de loi n° 79.19** modifiant et complétant la loi n° 73-00 portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation.

 **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.20.656** modifiant le décret n° 2-97-344 du 24 safar 1418 (30 juin 1997) instituant une rémunération des services rendus par le ministère de l'intérieur (Inspection de la protection civile).
2. **Projet de décret n° 2.21.368** pris pour l'application de la loi n° 98.15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les copistes.
3. **Projet de décret n° 2.21.369** pris pour l'application de la loi n° 98.15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base et la loi n° 99.15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale, en ce qui concerne les traducteurs agréés près les juridictions.